



SMD

SENSIBILISATION A LA MANIPULATION D'UN DEFIBRILLATEUR

PUBLIC VISÉ

Toutes personnes souhaitant acquérir les connaissances pour porter secours à une victime d'arrêt cardiaque

PRÉ REQUIS

Aucun

DURÉE

2 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 maximum

LIEU

Dans vos locaux

OBJECTIF

Connaître les actions et gestes de secours élémentaires pouvant être entrepris lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque et dans l'attente de l'arrivée des secours

Moyens pédagogiques

- Démonstrations, apprentissages des gestes et conduites à tenir
- Applications sous forme de mises en situation d'accidents simulés
- Support vidéo de formation

Moyens techniques

- Mannequin, accessoires individuels (masques, sacs pulmonaires....) et appareil de simulation (défibrillateur)

Moyens d'encadrement

- Formateur SST certifié



VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Nos formations peuvent vous être accessibles. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier précisément les conditions de faisabilité de la formation.

Pour toute information : contact.handicap@vivalians.fr

Autres sources d'informations

[fagerh](http://fagerh.fr)

[agefiph](http://agefiph.fr)

MDPH.fr

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- Attestation de suivi de formation



SMD

SENSIBILISATION A LA MANIPULATION D'UN DEFIBRILLATEUR

PROGRAMME

SEQUENCE 1 : REALISER UNE PROTECTION ADAPTEE EN SITUATION D'ACCIDENT

- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement afin de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

SEQUENCE 2 : EXAMINER UNE VICTIME AVANT ET POUR LA MISE ŒUVRE DE L'ACTION CHOISIE EN VUE DU RESULTAT A OBTENIR

- Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un arrêt cardio pulmonaire et associer à cette détresse la nécessité de mettre en œuvre le défibrillateur et la réanimation cardio pulmonaire

SEQUENCE 3 : FAIRE ALERTER OU ALERTER EN FONCTION DE L'ORGANISATION DES SECOURS DANS L'ENTREPRISE OU L'ETABLISSEMENT

- Transmettre au secours appelés, ou la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime

SEQUENCE 4 : SECOURIR UNE VICTIME QUI NE PARLE PAS ET QUI NE RESPIRE PAS

- Mettre en œuvre le défibrillateur :
 - La fibrillation cardiaque – quelques chiffres
 - Principes et intérêt de la défibrillation
 - Les différents types d'appareils
 - L'utilisation et l'entretien
 - Choix de l'emplacement de l'appareil dans l'établissement
- Mettre en œuvre la réanimation cardio-pulmonaire